

DOC XXIV

TÉMOIGNAGE de Marie-Léandre Badiche. – *Extrait du « Dictionnaire des Ordres Religieux » par le R. P. Hélyot... et de l'« Histoire des sociétés religieuses » établies depuis que cet auteur a publié son ouvrage par Marie-Léandre Badiche... Publié par M. l'abbé Migne, tome IV (1859), col. 651-657.*

L'auteur de cette notice historique, – la première à être imprimée, relative à la fondation de la Servante de Dieu –, est né à Fougères en 1798 et il est mort à une date non précisée. Le fait d'avoir été choisi par l'éditeur Migne pour continuer l'oeuvre magistrale d'Hélyot et pour en préparer l'édition est la preuve de l'autorité dont il jouissait parmi les érudits du siècle passé. Au fait, il était membre de la société asiatique de l'Institut d'histoire de l'Académie impériale et royale d'Arezzo (cf. M. TH. DISDIER, s. v., dans *Dict. géogr. hist. ecclés.* VI, col. 146).

Selon toute probabilité, les détails fournis proviennent directement des Religieuses de Jésus-Marie. Les inexactitudes sont minimales. Bien que la dernière date chronologique rapportée soit l'ouverture de l'école de la Congrégation à la Pointe-Lévis (Canada) le 2 janvier 1856, il semble, d'après le contexte en ce qui concerne le développement de la Congrégation en dehors du Canada, que la relation présente a été rédigée en 1854, précisément douze ans après le départ des religieuses pour la mission des Indes.

Les détails qui intéressent plus particulièrement la Cause sont ceux qui nous montrent la Servante de Dieu en tant que Fondatrice et première Supérieure de la Congrégation, ainsi que les témoignages qui concernent l'orientation spirituelle et éducative donnée par elle en la première maison de Lyon, et qui avait déjà donné de si beaux fruits.

Nous reproduisons le Document intégral, car il nous fournit une bonne synthèse du développement de l'oeuvre de la Servante de Dieu au cours des quinze années qui ont suivi son décès.

La Congrégation des Religieuses de Jésus-Marie a été fondée à Lyon en 1816 par un zélé missionnaire, M. André Coindre, aidé de M^{lle} Claudine Thévenet qui a joint à son titre de Fondatrice, celui de Supérieure générale, charge qu'elle a remplie jusqu'à la fin de sa vie, arrivée en 1837.

Cette institution a pour but l'éducation des jeunes personnes du sexe, de toutes les classes de la société, réunies selon leur position sociale dans des établissements de pensionnats et de providences ou d'orphelinats.

La première maison, qui est devenue la Maison mère, fut établie à Lyon, tout près du vénéré sanctuaire de Notre-Dame de Fourvière. En 1822, ces religieuses

furent appelées au Puy (Haute-Loire) par Mgr de Bonald, alors évêque de ce diocèse, et y fondèrent le pensionnat qu'elles y possèdent.¹

En 1842, elles se rendirent à l'appel de Mgr Borghi, évêque de Bethsaïde et vicaire apostolique de l'Indoustan et du Thibet (Indes Orientales), et s'embarquèrent à Marseille le 2 février 1842 pour n'arriver à Agra que le 13 novembre, après un voyage traversé par bien des difficultés. Elles formèrent dans cette ville leur premier établissement missionnaire, qui se composa bientôt d'un pensionnat pour les jeunes filles d'origine européenne et d'un orphelinat pour les jeunes Indiennes.²

En 1844, Mgr Borghi, ayant fait le voyage d'Europe afin d'y chercher des aides pour sa mission, obtint de la supérieure générale seize religieuses de plus. Elles s'embarquèrent à Marseille avec Sa Grandeur, le 4 octobre de la même année, et arrivèrent à Agra le 27 janvier 1845.

En mars de la même année, huit de ces religieuses furent destinées à fonder un établissement d'éducation à Mussoorie dans les montagnes de l'Himalaya, à une distance d'environ cent lieues au nord d'Agra.

En 1846, l'établissement d'Agra fut augmenté d'un grand orphelinat pour les filles des soldats de l'armée anglaise, combattant contre les Sikhs et s'emparant des provinces du Punjab, ancien royaume de Lahore, où ces religieuses viennent aussi de former un autre établissement.

En 1850, elles s'établirent à Sardhana, situé entre Agra et Mussoorie. En même temps, Mgr Harmann, vicaire apostolique de la mission de Bombay, obtint que quatre religieuses de Jésus-Marie d'Agra viennent à Bombay y prendre la direction de l'établissement d'éducation qui avait été commencé dans cette ville. Peu après, on y établissait un pensionnat, deux orphelinats et un asile pour les petits enfants trouvés ou abandonnés.

Pendant que cette Congrégation se développait aux Indes Orientales et avait la consolation d'enlever bien des âmes à l'idolâtrie et au protestantisme, elle faisait aussi des progrès en Europe. En 1845, M. de Jerphanion, évêque de St-Dié

1 Cf. *supra* Doc. XV, p. 264. Les religieuses arrivent au diocèse du Puy en 1822 (Monistrol), mais elles n'ouvrent la maison du Puy qu'en 1825.

2 Cf. Doc. XXVII, *Histoire*, p. 648.

(Vosges), désira avoir un établissement d'éducation dirigé par ces religieuses. Elles répondirent à son appel et s'établirent à Remiremont, jolie petite ville de son diocèse.³

Mais la tribulation doit traverser les oeuvres de Dieu. La Révolution de 1848 saccagea impitoyablement l'asile de charité, appelé Providence, que les religieuses de Jésus-Marie avait établie à Fourvière, tout près de leur Maison mère, où, depuis trente ans environ, cent jeunes filles pauvres recevaient gratis, avec toutes sortes de soins, la nourriture et l'entretien, une éducation morale et religieuse conforme à leurs besoins et à leur position sociale, en même temps qu'elles acquéraient une industrie capable de les faire subsister honnêtement dans le monde.

À cette époque, la ville de Rodez voulut avoir un établissement d'éducation dirigé par ces religieuses, qui y fondèrent celui qu'elles y possèdent aujourd'hui.⁴

Dans le même temps, cette Congrégation eut la consolation de voir approuver ses Constitutions par le Souverain Pontife, à Rome.

En 1850, un nouvel établissement se forma à St-André de Palomar tout près de Barcelone en Espagne où, dès la première année, le nombre des élèves s'éleva à plus de cent.⁵

Depuis cette dernière fondation, celles qui se formaient aux Indes et leur grand développement y nécessitaient l'envoi de France de nouveaux sujets missionnaires ; mais ces envois, quoique répétés plusieurs fois, ne répondaient pas aux besoins urgents des établissements pour les deux missions d'Agra et de Bombay. Mgr Carli, vicaire apostolique d'Agra, où est établie la maison provinciale des Religieuses de Jésus-Marie aux Indes, désira que la supérieure provinciale fit elle-même le voyage d'Europe, pour venir chercher en France les sujets nécessaires aux besoins des deux missions. Ce qui s'exécuta en 1854. À la fin d'octobre de cette même année, dix-sept religieuses de Jésus-Marie s'embarquèrent à Marseille et arrivèrent heureusement aux Indes au début de décembre suivant.

3 Cf. Doc. XXVII, *Histoire*, p. 660.

4 Cf. AUGUSTE VIATTE, *Histoire de la congrégation de Jésus-Marie (1818-1950)*, Québec 1952, p. 138.

5 Les religieuses de Jésus-Marie ouvrent leur première maison en Espagne en 1850, cf. *ibid.*, p. 138.

Depuis bien des années, la province de Lahore et tout le Punjab réclamaient un établissement d'éducation catholique qui venait de s'y former, mais que la pénurie de sujets avait toujours forcé d'ajourner, au grand détriment des enfants catholiques que les parents se voyaient forcés de livrer à des mains protestantes ou de laisser sans éducation.

À peu près dans le même temps, Mgr l'évêque de Montréal chargé par Mgr l'archevêque de Québec de lui chercher en France des religieuses missionnaires qui voudraient accepter un établissement d'éducation à la Pointe-Lévis près de Québec, s'adressa aux Religieuses de Jésus-Marie qui, après avoir consulté Dieu dans la prière, crurent reconnaître sa volonté dans l'appel qui leur était fait. Avec l'autorisation de Son Eminence le cardinal de Bonald, archevêque de Lyon, la Congrégation de Jésus-Marie accepta la nouvelle mission qui lui était offerte. Le 24 novembre 1855, huit religieuses s'embarquèrent au Havre pour l'Amérique. Elles abordèrent à New York le 10 décembre. Huit jours après, elles arrivaient à leur destination, accueillies avec une bienveillance toute paternelle par Leurs Grandeurs, l'archevêque de Québec et son coadjuteur, ainsi que par le clergé et les autorités de la ville qui les mirent en possession de la maison qui leur avait été préparée à la Pointe-Lévis par M. l'abbé Boutier,⁶ curé de cette localité. Le 2 janvier 1856, elles ouvraient leurs écoles qui, un mois après, comptaient cent quarante élèves, tant pensionnaires qu'externes. Déjà de nouveaux établissements sont offerts à ces religieuses sur la rive du fleuve Saint-Laurent.⁷

Plusieurs autres demandes viennent aussi de leur être adressées soit en Europe, soit en Asie, mais elles ne pourront être acceptées qu'autant que le bon Maître, en multipliant les membres qui composent cette Congrégation missionnaire, lui donnera les moyens d'accepter tout le travail qui lui est offert pour la plus grande gloire de Jésus et de Marie et le salut des enfants de tous climats, auxquels elles dévouent avec bonheur leur existence et leur vie.

Depuis douze ans⁸, la Congrégation de Jésus-Marie de Lyon s'est établie dans les Indes Orientales. Elles y ont fondé cinq pensionnats, cinq orphelinats et un

6 On devrait lire Routhier.

7 Cf. AUGUSTE VIATTE, *op. cit.*, p. 152.

8 Il résulte de cette phrase, comme nous l'avions présumé dans la présentation du document, que le rapport avait été rédigé en grande partie en 1854.

asile pour les enfants pauvres. Une nombreuse colonie de ces religieuses s'est encore embarquée à Marseille, le 26 août 1854, pour aller diriger dans l'Inde ces établissements de charité et d'éducation et en former de nouveaux. Voici leurs noms : Marie Saint-Bruno, Marie Sainte-Agnès, Marie Saint-Eugène, Marie Saint-Bernardin, Marie Sainte-Rosalie, Marie Saint-Edmond, Marie Sainte-Lucie, M^{lle} E. Adam, Soeur Sainte-Angèle, Soeur Saint-Martin, Soeur Sainte-Julie, Soeur Saint-Georges, Soeur Sainte-Jeanne, Soeur Saint-Célestin, Soeur Sainte-Claire, Soeur Saint-Norbert.

DOC. XXV

LETTRES du Père Claudius Mayet, Société de Marie, neveu de Marie Saint-Ignace, 1857-1889.

Dans ce document, nous avons réuni une lettre et quelques extraits de deux autres lettres écrites par le Père Claudius Mayet à des époques diverses ; ils contiennent des détails d'importances variées sur la Servante de Dieu.

Pour apprécier la valeur du témoignage du Père Mayet, nous devons tenir compte qu'il s'agit d'un témoin oculaire qui a été en contact intime avec la Servante de Dieu pour raison de parenté, et en même temps d'un religieux qui était porté à juger certains faits d'un point de vue particulier. Il était d'une délicatesse de conscience extrême jusqu'à voir un manquement même dans ses affections familiales. Il craignait toujours d'être imprécis et inexact dans ses rapports (cf. *Écrits du Père Mayet*, Arch. gén. de la Société de Marie, Rome).

Le Père Claudius Mayet, neveu et filleul de la Servante de Dieu (Doc. I, p. 6-8 et XVII, 4, a, p. 353), fut parmi les premiers religieux maristes. Entré dans la Société de Marie le 10 octobre 1837, il connut le fondateur, le Père Colin, avec qui il entretint des relations intimes. Empêché par une infection du larynx d'exercer un apostolat, le Père Mayet s'adonna aux études. Pendant sa longue vie, il composa des oeuvres diverses ; quelques-unes furent éditées à plusieurs reprises, d'autres demeurèrent inédites. Il est considéré dans la Société de Marie comme le premier de ses historiens. Ses écrits constituent la principale source de renseignement sur les origines de la Société. L'oeuvre étendue et documentée des maristes J. Coste et G. Lessard consacre tout son second volume à l'étude du Père Mayet et des Mémoires qu'il a laissés (cf. J. COSTE - G. LESSARD, *Origines maristes*, II, Rome 1961).

Le Père Claudius Mayet meurt à Paris le 8 décembre 1894, jour de son 85^e anniversaire. Religieux d'une grande piété et très dévot à la Madone, il était constamment préoccupé de son perfectionnement spirituel. Le Père Marcellin Gay, son supérieur provincial, nous le présente